



Contrat d'engagement de prestations de services

Intendance de propriété, assistance technique & Appui au dirigeant

Le présent contrat cadre est conclu entre la micro-entreprise Discret'air, représentée par Cindy CAPEL, d'une part et le client, particulier ou professionnel désigné ci-après, d'autre part. Il fixe les conditions générales et particulières d'exécution des prestations sélectionnées.

1. Parties contractantes

Le Prestataire	Le Client
Discret'air - Micro-entreprise Représentée par : Cindy CAPEL	Nom & Prénom ou Nom de l'Entreprise : _____
	SIRET : _____
Siège social : Lentillac-du-Causse (46)	Adresse de facturation : _____ _____
Activité : Intendance de propriété et appui au dirigeant	Téléphone portable : _____ _____
Assurance RC Pro : Hiscox SA, contrat N°RCPH278612538	Adresse mail : _____ _____

Discret'air - Cindy CAPEL

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

N° SIRET : 82155432600024

153 impasse du Saurial 46330 Lentillac-du-Causse

06 86 23 41 51 · cindy@discretair.fr

2. Cadre d'exécution des missions

Selon la nature des prestations choisies ci-dessous, les interventions auront lieu :

✓ **Prestations d'intendance de propriété** située à l'adresse suivante :

✓ **Prestations d'appui au dirigeant** : directement sur site et/ou dans les locaux du client. Pour ces missions professionnelles, Discret'air agit exclusivement en utilisant le matériel informatique, les logiciels, les réseaux ainsi que les fournitures de bureau fournis par le client. Le client conserve la responsabilité et la propriété de ses outils de travail et de ses données.

3. Formules et prestations sélectionnées

3.1. Intendance de propriété et assistance technique

La Sérénité du Causse Vigilance·Logistique·Mise en service & en sécurité·Confort à l'arrivée			
Choix	Prestation	Services inclus	Tarifs
☐	Quiétude 1 passage/mois	✓ Veille intérieur/extérieur ✓ Détection des anomalies ✓ Check-list sur mesure : aération, courrier, etc. ✓ Rapport de visite sous 24h	Abonnement 50 €/mois
☐	Quiétude et Saisons 1 passage/mois + 3 visites/an	✓ Prestations du forfait Quiétude + Vigilance météo + 3 visites Sérénité incluses	Abonnement 65 €/mois
☐	Visite Sérénité Exclusivité abonnés	✓ Visite de vérification à la demande	45 €/interv.

La Sérénité du Causse Vigilance-Logistique-Mise en service & en sécurité-Confort à l'arrivée			
Choix	Prestation	Services inclus	Tarifs
☐	Escapade sur le Causse Exclusivité abonnés	✓ Préparation : aération, chauffage/clim, appareils ✓ Contrôle départ sous 24h : fluides coupés, fermeture vérifiée, absence de déchets	95 €/interv.
☐	Arrivée Sereine Exclusivité abonnés	✓ Retrait drive Labastide-Murat ✓ Rangement au frais ✓ Autre point de retrait nous consulter	40 €/interv.

Sentinelles et Logistique sur le Causse Assistance Technique-Suivi & sécurisation de chantier à distance			
Choix	Prestation	Services inclus	Tarifs
☐	Relais Sérénité Intervention ponctuelle max 1h30	✓ Accueil de l'intervenant ✓ Veille et sécurisation des lieux Pour les non abonnés : ✓ 2 RV remise/restitution des clés ✓ Stockage sécurisé des clés	Abonnés 45 €/interv.
		☐ Relais Longue Durée ✓ Présence continue au-delà d'1h30	Non abonnés 65 €/interv.
		☐ Relais Logistique Liberté ✓ Pose/retrait de la boîte à clés et vérification sous 24h ✓ Stockage sécurisé des clés	20 €/1/2 h supp.
		✓ Pose/retrait de la boîte à clés et vérification sous 24h ✓ Stockage sécurisé des clés	25 €/interv.
☐	Relais Logistique Sécurisé Gestion sécurisée des accès	✓ Installation-retrait boîte à clés intelligente ✓ Code unique par intervenant et traçabilité des accès ✓ Sécurisation de la propriété sous 24h Pour les non abonnés : ✓ 2 RV de gestion des clés + sécurisation du trousseau	Abonnés 20 €/ semaine
			Non Abonnés 40€/semaine

Sentinelle et Logistique sur le Causse Assistance Technique-Suivi & sécurisation de chantier à distance			
Choix	Prestation	Services inclus	Tarifs
☐	Logistique & Regard de Chantier Veille de confiance sur vos travaux à la semaine	Accompagnement jusqu'à 4 passages clés/semaine ✓ Ouverture de la propriété, des énergies ✓ Pose de la boîte à clés ✓ 2 visites de vigilance visuelle sur les travaux et la propreté du site ✓ Clôture du chantier : retrait boîte à clés, sécurisation ✓ Rapport photo sous 24h après visite Pour les non abonnés : ✓ 2 RV de gestion des clés ✓ Diagnostic de mise en route ✓ Entreposage des clés en coffre-fort	Abonnés 160 €/semaine
			Non Abonnés 220 €/semaine
		☐ A partir de la 2è semaine ✓ 2 visites de suivi hebdomadaire ✓ Rapport photo sous 24h	Abonnés 90 €/semaine
			Non Abonnés 120 €/semaine

3.2. Appui au dirigeant

Optimisation Administrative Classement-Courriers-Facturation-Relances-Pré-comptabilité-Montage de dossiers			
Choix	Prestation	Services inclus	Tarifs
☐	Forfait Élan	✓ 1 intervention ponctuelle de 2h <i>Un coup de pouce immédiat pour une urgence ou un dossier précis</i>	80 €
☐	Forfait Oxygène 4h/mois	✓ 1 ou 2 interventions de 2h <i>Pour respirer au quotidien et ne plus vous laisser submerger</i>	150 €
☐	Forfait Horizon 8h/mois	✓ Maximum 4 interventions de 2h <i>Stabilise votre organisation pour vous projeter sereinement</i>	280 €
☐	Forfait Zénith + de 8h/mois	✓ Volume d'heures sur-mesure Pour externaliser vos tâches administratives (sous réserve de disponibilité)	35 €/h

Soutien Logistique et Missions de Confiance

Courrier-Colis-Dépôt banque & Centre de gestion-Livraison stratégique

Choix	Prestation	Services inclus	Tarifs
☐	Logistique Quotidienne	✓ Gestion mutualisée de vos flux courants par navette groupée	40 €/interv.
☐	Mission Prioritaire Labastide-Murat	✓ Réponse immédiate à vos urgences de proximité	45 €/interv.
☐	Mission Ambassadeur Cahors/Figeac/Gramat	✓ Votre acheminement stratégique en toute confiance	90 €/interv.

4. Modalités d'exécutions complémentaires

4.1. Déclenchement de la facturation au forfait horaire ou au temps passé

La facturation au temps passé ou au forfait horaire s'applique aux prestations d'appui au dirigeant ainsi qu'aux interventions ponctuelles sur propriété (dépassement de forfait prévu au contrat). Elle commence dès l'arrivée effective du prestataire sur site. La durée d'intervention est comptabilisée au moyen d'un outil de suivi temporel numérique précis.

4.2. Prestations de retrait et d'achats

Pour toute intervention impliquant la réception de marchandises (drive, courses, logistique, livraison), la commande auprès du commerçant ou de l'artisan doit impérativement être effectuée et payée au préalable, directement par le client. Discret'air n'effectue aucune avance de trésorerie et ne saurait en aucun cas être tenue responsable des erreurs de commande, des ruptures de stock ou des défauts de conformité des marchandises ou travaux livrés.

4.3. Confidentialité et discrétion

Discret'air s'engage au secret professionnel le plus strict concernant les données numériques, outils et documents du dirigeant. Pour l'intendance de propriété, le marquage du véhicule est retiré pour toute intervention régulière afin de garantir une totale discrétion.

4.4. Faisabilité des missions

4.4.1. Visite préalable et accessibilité physique

L'acceptation définitive de toute prestation chez le client est conditionnée par une visite préalable obligatoire des locaux réalisée en présence du client et du prestataire. Compte tenu des spécificités physiques liées à certaines missions de terrain et des conditions de mobilité du prestataire, Discret'air se réserve le droit de conditionner son intervention à un aménagement raisonnable et sécurisé des accès (chemins, escaliers, accès aux compteurs), de refuser ou de suspendre la mission si la configuration des lieux ne permet pas une exécution en toute sécurité.

4.4.2. Faisabilité et continuité technique

Le client s'engage à fournir des moyens d'accès initiaux fonctionnels (clés, badges, codes d'accès non défectueux) ainsi que le matériel informatique, logiciels ou énergies nécessaires sur site. En cas d'impossibilité d'accéder au site ou d'exécuter la mission en raison d'un événement indépendant de la volonté du prestataire (clés défectueuses, accès obstrué, panne générale d'électricité, panne informatique, etc.), la prestation sera considérée comme due et facturée au tarif prévu. De même, en cas de force majeure (intempéries exceptionnelles, routes du Causse impraticables), la mission sera simplement reportée d'un commun accord sans qu'aucun dommage et intérêt ne puisse être réclamé.

4.4.3. Conditions de détention et de stockage des clés par le prestataire

Les clés confiées par le client pour l'exécution des missions sont détenues par Discret'air dans les conditions de sécurité suivantes :

✓ **Anonymisation stricte** : Chaque trousseau de clés confié fait l'objet d'un codage ou d'un étiquetage totalement anonyme. Aucune mention nominative ni adresse du client n'apparaît sur le trousseau.

✓ **Stockage sécurisé** : En dehors des temps stricts d'intervention et de déplacement, les clés sont conservées de manière sécurisée dans un coffre-fort dédié au domicile du prestataire.

✓ **Restitution des clés** : Les clés sont restituées au client à la fin du contrat ou sur simple demande écrite, contre émargement ou selon les modalités convenues d'un commun accord.

4.4.4. Pose de la boîte à clés, stockage et coordination des accès artisans

✓ **Pose et retrait de la boîte à clés :** A la demande explicite du client formalisée dès la signature du présent contrat et/ou après une présence sur site d'une durée maximale d'une heure trente, Discret'air procède à la fourniture d'une boîte à clés sécurisée sur la propriété. Le prestataire s'engage à retirer ce boîtier dans les 24h après la clôture signalée du chantier par le dernier intervenant.

✓ **Gestion et transmission des codes :** Dans le cadre d'une gestion sécurisée des accès ou d'un suivi de chantier, Discret'air assure la configuration des codes secrets et leur transmission sécurisée aux artisans et intervenants mandatés en amont par le client. Discret'air s'engage à repositionner la clé à l'intérieur et à verrouiller soigneusement le boîtier après ses propres passages.

✓ **Limitation de responsabilité :** La responsabilité du prestataire est strictement limitée à ses propres manipulations techniques et à la transmission des codes aux personnes désignées. Discret'air ne saurait être tenue responsable en cas d'acte de vandalisme, de détérioration ou de vol du boîtier par un tiers ou en cas d'utilisation frauduleuse du code par un artisan ou toute personne externe ayant eu connaissance de celui-ci.

5. Conditions financières et résiliation

Toutes les prestations, quelles qu'elles soient (ponctuelles ou sous forme de forfait) sont facturées et payables à échoir (en début de période ou avant la réalisation de la mission). En cas d'engagement mensuel, le contrat est conclu pour une durée indéterminée, résiliable à tout moment, avec un préavis d'un mois, notifié par écrit par le client signataire du contrat.

6. Responsabilité et assurance

6.1. Limites des responsabilités

Discret'air s'engage à exécuter les missions confiées avec tout le soin et le professionnalisme requis, conformément à une obligation de moyens. La responsabilité du prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée dans l'exécution de ses prestations et sera strictement limitée au montant des sommes effectivement versées par le client au titre de la prestation concernée.

6.2. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Discret'air certifie avoir souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile professionnelle (RC Pro) garantissant les conséquences pécuniaires des responsabilités pouvant lui incomber dans le cadre de l'exercice de ses activités d'appui au dirigeant et d'intendance de propriété telles que définies au contrat.

7. Signature et accord

Pour le client	Pour Discret'air - Cindy CAPEL
Mention manuscrite obligatoire : "Bon pour accord et engagement"	
Fait à :	Fait à :
Le :	Le :
Signature :	Signature :